

COMPTE-RENDU – Réunion du Comité Syndical en date du 27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Date de la convocation : 19/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 09H30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Routot sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents et votants	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Nombre de pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien	1	HUBAILLE Jean-Louis		1		1	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry	1	PORET Cédric		1		1	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery	1	MAQUAIRE Olivier		1		1	0
4	Bernienville	MALZY Philippe		LEBRETON Cyrille		0		0	0
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	1	DALLE Johan		1		1	0
6	Bonneville Aptot - Ccpavr	LEGRAND Vincent		BASSET Francis		0		0	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck		VAN DAMME Françoise		0		0	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste	1	BREANT Caryl		1		1	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe	1	BOONE Thomas		1		1	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël	1	TABOUELLE Christophe		1		1	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	1	HERSANT Stéphane		1		1	0
12	Brestot - Ccpavr	MIMIEUX Frédéric		BESSARD Jonathan		0		0	0
13	Calleville	DUVAL Christian	1	SCRIBOT Frédéric		1		1	0
14	Canappeville	GOBEAUT René	1	BREANT Gilles		1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria		LEROY Xavier		0	MEDAERTS	1	1
16	Cesseyville	FOSSARD Nicolas		DEBUS Alain		0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy		DELANNOY Patrice		0	LEFEBVRE JF	1	1
18	Crestot	PERNELLE Benoît		DESSAUX Alain		0		0	0
19	Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry	1	MARIE Michèle	1	1		1	0
20	Crosville la Vieille	BOIDIN Jean-Marie	1	CARPENTIER Pascal		1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance	1	BUISSON Sébastien		1		1	0
22	Ecaquelon - Ccpavr	HOMO Daniel		LEBOUCHER Alain	1	1		1	0
23	Ecardenville la Campagne	LECOQ Didier		SALIOU Dominique		0		0	0
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth		POUESSEL Michaël		0		0	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	1	LONCKE Didier		1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal	1	GEZOLME Patrick		1		1	0
27	Epreville Pres Le Neubourg	ELIOT Patrick	1	BRIOSNE Maurice	1	1		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude	1	LECOMPTE Didier		1		1	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand		MASSELIN Arnaud	1	1		1	0
30	Fouqueville	SOENEN Bruno		ROULLÉ Guillaume		0		0	0
31	Grand Bourgtheroulde	LECLERC Stéphane	1	COUTURIER Anne laure		1		1	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard	1	CARRERE-GODEBOUT Claire		1		1	0
33	Harcourt	LEMAIRE Michel	1	POHER Jean-Claude		1		1	0
34	Hauville	FAUCON Thierry		VERDUN Sylvie		0		0	0
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	1	PLOYART François		1		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav		PARIS Jean-Charles		0		0	0
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric		VANDERMEERSCH Philippe		0		0	0
38	Ileville sur Montfort - Ccpavr	HEBERT Maryan		/		0		0	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	1	MAUGY Luc-Jean		1		1	0
40	La Harengère - Case	BOULAND Hervé		LE SUEUR Patrick	1	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane	1	AMETTE Paulette		1		1	0
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	1	DESRATS Dominique		1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques	1	GOLFRIN Olivier		1		1	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel		COUCHAUX Alain		0		0	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard		CORNU Jean-Claude	1	1		1	0
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe		ROUSSEAU Yann		0		0	0
47	La saussaye - Case	CHOLLET Lionel		PIEDNOEL Alain	1	1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard	1	AUBER François		1		1	0
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal	1	GAUTIER Alban		1		1	0
50	Le Bec Thomas - Case	FLAMBARD Jean-Luc		SOENEN Joris	1	1		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel		PARIS Lucienne		0		0	0
52	Le Landin	DEZELLUS Michel	1	CORAL-BELIER Edouard		1		1	0
53	Le Neubourg	CHEUX Arnaud	1	ONFRAY Didier		1		1	0

SYNDICAT D'EAU DU ROUMOIS ET DU PLATEAU DU NEUBOURG

54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert	1	LESUEUR François		1		1	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	1	LEFEBVRE Michel		1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël		SAMSON Catherine		0		0	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis	1	BUGENNE Richard		1		1	0
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel		POOT Matthieu		0		0	0
59	Mandeville - Case	MEDAERTS Dominique	1	JOURDAIN Jean-Paul		1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas		VANHEULE Pascal		0		0	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis		NOËL Charly		0		0	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	1	LEFEBVRE Isabelle		1		1	0
63	Pont Authou - Ccpavr	LECONTE Albert		DUHAMEL Thierry	1	1		1	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoît		BÉTILLE-POUSSET Sylvie		0	BUSSIERE	1	1
65	Rougemontiers - Ccpavr	DE WULF Joël	1	LEREFAIT Cyrille		1		1	0
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno		PREVOST Françoise	1	1		1	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann	1	BARON Frédéric		1		1	0
68	St Aubin d'Ecrosville	-		DEPITRE Patrick	1	1		1	0
69	St Cyr la Campagne - Case	JOUET Raoul		TAVENNEC Gaëlle		0		0	0
70	St Denis des Monts	MORIN Olivier	1	DELARUE Damien		1		1	0
71	St Didier des Bois - Case	GOY Jacky	1	MORISSE Michel		1		1	0
72	St Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis		FIQUET Stéphane		0		0	0
73	St Germain de Pasquier - Case	LAFILLE Laurence		CHOMBART Jean-Charles		0		0	0
74	St Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe	1	LEROUX Pierre		1		1	0
75	St Meslin du Bosc	BONNEAU Christian		JOUEN Éric		0		0	0
76	St Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel		LEMULLIER Corinne		0		0	0
77	St Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	1	THIEBAULT Damien	1	1		1	0
78	St Ouen du Tilleul	MATHE Michel	1	AUBOURG Jean		1		1	0
79	St Paul de Fourques	GUILLOT Annick		PLESANT Jacky		0		0	0
80	St Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline		BUCHER Franck	1	1		1	0
81	St Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann	1	GERMAIN Bruno		1		1	0
82	St Pierre du Bosguéard	MOENS Vincent		VANNIER Gisèle	1	1		1	0
83	Ste Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky	1	DÉGROOTE Frédéric		1		1	0
84	Ste Opportune du Bosc	DECROOS Marc	1	VANHEULE André		1		1	0
85	Thénouville	SARRADE Patrick	1	LAMY François		1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne	1	COUDEL Philippe		1		1	0
87	Thierville - Ccpavr	RESSENCOURT Michel		SIMON Steave		0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre		DEWULF Pascal		0		0	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues		BAYEZ Christian		0		0	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard		LEROY Catherine	1	1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	1	DEGOULET Cécile	1	1		1	0
92	Ville sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	1	SETIF Dominique		1		1	0
93	Vitot	RUPIN Hervé	1	LELARGE Joël		1		1	0
94	Voisreville	LELOUARD Jean- Paul		FRÉRET Ludovic		0		0	0
95	Vraiville - Case	GAMBLIN Hervé		MEEUS Marcel	1	1		1	0
	TOTAL		49		17	62		65	3

Il y avait donc 62 membres présents sur 95 en exercice et 65 votants dont 3 pouvoirs.

CAUMONT a donné pouvoir à MR MEDAERTS.

COMBON a donné pouvoir à MR LEFEBVRE JF.

QUITTEBEUF a donné pouvoir à MME BUSSIERE.

Secrétaire de séance : M-H.METTAIS.

Assistaient également :

M. SERREAU Jean, directeur général et financier

Mme LEHO Céline, directrice générale adjointe

Mmes BABIRAT Angèle, VINCENT Alicia, service comptabilité

Mr Joshua GAUTHEREAU, responsable de production

Mr Stéphane DOUVENOU, responsable d'exploitation

Mr Christophe LASMARTRES, coordinateur travaux

Mme Camille BRINDEL, Joséphine LOSTETTE, service protection de la ressource

Mme Réane GARS, responsable RH

Mr Ludovic PESQUET, Service informatique

1. Mot d'accueil du président

Le président procède à l'appel.

Un flyer est en préparation auprès de l'agence régionale de santé pour une distribution aux abonnés afin d'expliquer que l'eau est consommable. Pour rappel sur le secteur du Tremblay, de l'eau en bouteille est distribuée pour les nourrissons, femmes enceintes et personnes dialysées.

L'agglomération du Neubourg, de Pont Audemer, de Louviers se sont réunies concernant la prise de compétences qui n'est plus obligatoire et qui sera débattue dans chaque collectivité.

Pour l'usine du Tremblay, des questions restent en suspens avec le cabinet Sogeti. Concernant les autres projets de dépotabilisation, le cabinet Verdi en a la charge.

A l'automne, une assemblée générale aura lieu en la présence des cabinets Verdi et Sogeti pour présenter les solutions éventuelles et leurs impacts financiers. La présence de l'AESN, l'ARS, la DDTM sera aussi requise.

Le SERPN est en contact régulier avec les services de la préfecture, de l'Aesn et de l'Ars sur les problématiques de l'eau sur le territoire.

Un arrêté est en attente de réception pour la remise en conformité de la qualité de l'eau sur le secteur du Tremblay, le délai sera de 3 ans à compter de la réception de l'arrêté pour prendre les dispositions nécessaires.

Beaucoup d'incertitudes subsistent concernant les futures subventions de l'agence de l'eau.

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 06/03/2025

Le compte rendu est approuvé à 59 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

3. Bilan 2024

Retour en chiffres sur 2024 présenté par Céline Leroux selon diaporama diffusé.

Intervention de Camille Brindel pour un point sur la qualité de l'eau.

Présentation des projets de production par Joshua Gauthereau, associé pour certains avec le service informatique concernant la télésurveillance.

Présentation des projets de renouvellement de réseau fuyard par Stéphane Douvenou.

Bilan financier par Jean Serreau.

4. Examen et vote du compte financier unique 2024

Présentation selon diaporama diffusé.

Le président quitte la salle pour le vote du CFU. Pouvoir de Mme Dufroy suspendu.

Le CFU est approuvé à 58 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.

5. Affectation de résultat 2024

L'affectation de résultat est approuvée à 59 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

6. Examen et vote du budget primitif 2025 (par chapitres)

Départ de Daubeuf la campagne incluant le pouvoir pour Quittebeuf.

Présentation par chapitres selon diaporama diffusé

Investissement = 9.259.634,62€

Fonctionnement = 15.391.479,06€

Intervention de Mr Cheu :

Observations : excédent en début de mandature qui a fortement diminué, stock de dette qui lui a augmenté. Une capacité d'autofinancement net qui diminue voir quasiment nulle. Un prix de l'eau au-dessus de la moyenne départementale. Des charges de fonctionnement qui augmentent. Une situation financière qui s'affaiblit. Le Serpn est un outil potentiellement performant, pour que mutualisation reste une force, une question de fond est à se poser. Si on ne se rapproche pas de l'ingénierie de nos intercos on se met un peu en difficulté. Il faut travailler ensemble pour remonter la situation du Serpn et sa crédibilité.

Il n'y a pas de contrôle de gestion, c'est une nécessité de travailler avec les EPCIS, en collectif.

Mr Medaerts : Dans ces observations, il y a un oubli de précision d'un certain nombre d'augmentation. Concernant la reprise de compétences, elle n'est plus obligatoire, il a été vu avec le préfet que même s'il y a reprise de compétences par les comcom, il n'y aura pas d'exercice qui lui restera au Serpn. Nous avons tardé pour augmenter le prix de l'eau, tentative déjà en 2017, qui a toujours été retoquée. Et il y a un décalage dans le temps entre l'augmentation du prix de l'eau et la recette associée, ce qui grève le budget.

Intervention :

Toutes les collectivités rencontrent les mêmes problèmes, les comcom n'ont pas non plus de solutions miracles ni des finances exceptionnelles.

Intervention de Mr Vanheule :

Elles rencontrent les mêmes difficultés et pourtant arrivent à ne pas appliquer d'augmentation d'impôts. Je propose un suffrage universel.

Mr Medaerts précise que les dotations versées aux communes ont été revalorisées ce qui n'est pas le cas pour le prix de l'eau.

Intervention de Mr Bessiere :

Le budget et l'emprunt sont en notable augmentation avec une explication présentée comme normale.

Dans les communes, une anticipation est faite depuis des années des évolutions énergétiques. Ce n'est pas facile, la tâche est lourde et difficile mais il y a un problème de gestion du Serpn.

On fait face à des augmentations déraisonnables qui grèvent le budget des concitoyens que l'on voit arriver dans les CCAS de plus en plus nombreux. Je ne suis pas opposé au Serpn mais dans la recherche d'une autre méthode, il faut que les choses changent et s'inscrire dans des plans pluriannuels réellement présentés. Il y a un manque d'information fluide.

Joshua Gauthereau : au Serpn il ne s'agit pas de gestion d'éclairage public mais de pompage, pas de solutions solaire possible, pas d'éolien non plus, je vous invite à venir voir la station des Varras, il s'agit de motorisations à très haut rendement, des pompes de surface ou en puits, des travaux ont déjà été réalisés, nous sommes quasiment au maximum du possible en efficacité énergétique. Le parc est moderne en parallèle, des solutions de secours ont été mises en œuvre également. Il n'est pas possible de faire plus, si Edf etc. augmente leur tarif nous ne pouvons pas agir sur les machines, ça ne s'anticipe pas plus. Nous sommes technologiquement à notre maximum.

Le président rappelle que tout est détaillé chaque année dans le RPQS et que le Serpn est sous convention avec le siège concernant la fourniture d'électricité.

Le budget primitif est approuvé à 45 voix pour, 7 contre et 11 abstentions.

7. Mise en place d'une ligne d'emprunt amortissable

La délibération est approuvée à 43 voix pour, 9 contre et 11 abstentions.

8. Questions diverses

Réponse quant à l'anticipation des subventions :

Dépendant de l'agence de l'eau, les sommes allouées en subventions ne sont pas prévisibles et dépendent des traitements de l'agence tant à l'attribution qu'en paiement, et de leur budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.